

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

Le président (porteur d'un pouvoir) n'a pas participé au vote.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2024-104 : Examen et approbation du Compte Financier Unique du budget principal 2023

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique 2023 se présente comme suit :

		Budget principal
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	37 092 158,45 €
	RECETTES	45 020 778,96 €
	SOLDE EXERCICE	7 928 620,51 €
	RESULTAT REPORTE	6 282 513,88 €
	RESULTAT DE CLOTURE	14 211 134,39 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	7 337 803,08 €
	RECETTES	8 081 777,87 €
	SOLDE EXERCICE	743 974,79 €
	RESULTAT REPORTE	- 335 356,28 €
	RESULTAT DE CLOTURE	408 618,51 €
RESULTAT EXERCICE		14 547 752,90 €
INVESTISSEMENT	RESTES A REALISER DEPENSES	- 3 864 747,12 €
	RESTES A REALISER RECETTES	71 107,00 €
	SOLDE RESTES A REALISER	- 3 793 640,12 €
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT		- 3 385 021,61 €
TOTAL CUMULE F et I		10 826 112,78 €

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a quitté la salle pour le vote du compte financier unique et a laissé la présidence à Mme Pascale BRIAND, première vice-présidente.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de voter le Compte Financier Unique du budget principal 2023

Le Président,
Jean-Michel BRARD

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND

044-200067346-20240410-22-BF

Réception par le Sous-Préfet : 10-04-2024

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Publication le : 11-04-2024



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

Le président (porteur d'un pouvoir) n'a pas participé au vote.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2024-105 : Examen et approbation du Compte Financier Unique du budget TEOM 2023

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique 2023 se présente comme suit :

		TEOM
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	15 224 309,36 €
	RECETTES	18 298 462,08 €
	SOLDE EXERCICE	3 074 152,72 €
	RESULTAT REPORTE	3 770 948,55 €
	RESULTAT DE CLOTURE	6 845 101,27 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	8 194 698,72 €
	RECETTES	6 457 751,27 €
	SOLDE EXERCICE	- 1 736 947,45 €
	RESULTAT REPORTE	1 866 592,04 €
	RESULTAT DE CLOTURE	129 644,59 €
RESULTAT EXERCICE		6 974 745,86 €
INVESTISSEMENT	RESTES A REALISER DEPENSES	- 622 293,38 €
	RESTES A REALISER RECETTES	- €
	SOLDE RESTES A REALISER	- 622 293,38 €
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT		- 492 648,79 €
TOTAL CUMULE F et I		6 352 452,48 €

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a quitté la salle pour le vote du compte financier unique et a laissé la présidence à Mme Pascale BRIAND, première vice-présidente.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de voter le Compte Financier Unique du budget TEOM 2023

Le Président,
Jean-Michel BRARD

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20240410-19-BF

Réception par le Sous-Préfet : 10-04-2024

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Publication le : 11-04-2024

Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

Le président (porteur d'un pouvoir) n'a pas participé au vote.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2024-106 : Examen et approbation du Compte Financier Unique du budget TRANSPORT SCOLAIRE 2023

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique 2023 se présente comme suit :

		TRANSPORT SCOLAIRES
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	3 720 406,93 €
	RECETTES	3 510 288,23 €
	SOLDE EXERCICE	- 210 118,70 €
	RESULTAT REPORTE	599 663,74 €
	RESULTAT DE CLOTURE	389 545,04 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	
	RECETTES	
	SOLDE EXERCICE	
	RESULTAT REPORTE	
	RESULTAT DE CLOTURE	
RESULTAT EXERCICE		389 545,04 €
INVESTISSEMENT T	RESTES A REALISER DEPENSES	
	RESTES A REALISER RECETTES	
	SOLDE RESTES A REALISER	
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT		- €
TOTAL CUMULE F et I		389 545,04 €

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a quitté la salle pour le vote du compte financier unique et a laissé la présidence à Mme Pascale BRIAND, première vice-présidente.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de voter le Compte Financier Unique du budget TRANSPORT SCOLAIRE 2023

Le Président,
Jean-Michel BRARD

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20240410-18-BF

Réception par le Sous-Préfet : 10-04-2024

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Publication le : 11-04-2024

Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

Le président (porteur d'un pouvoir) n'a pas participé au vote.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2024-107 : Examen et approbation du Compte Financier Unique du budget PHOTOVOLTAIQUE 2023

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique 2023 se présente comme suit :

		Photovoltaïque
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	63 890,03 €
	RECETTES	85 871,22 €
	SOLDE EXERCICE	21 981,19 €
	RESULTAT REPORTE	43 200,92 €
	RESULTAT DE CLOTURE	65 182,11 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	30 033,76 €
	RECETTES	48 552,18 €
	SOLDE EXERCICE	18 518,42 €
	RESULTAT REPORTE	49 081,86 €
	RESULTAT DE CLOTURE	67 600,28 €
RESULTAT EXERCICE		132 782,39 €
INVESTISSEMENT	RESTES A REALISER DEPENSES	
	RESTES A REALISER RECETTES	
	SOLDE RESTES A REALISER	
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT		67 600,28 €
TOTAL CUMULE F et I		132 782,39 €

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a quitté la salle pour le vote du compte financier unique et a laissé la présidence à Mme Pascale BRIAND, première vice-présidente.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de voter le Compte Financier Unique du budget Photovoltaïque 2023

Le Président,
Jean-Michel BRARD

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20240410-17-BF

Réception par le Sous-Préfet : 10-04-2024

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Publication le : 11-04-2024

Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

Le président (porteur d'un pouvoir) n'a pas participé au vote.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2024-108 : Examen et approbation du Compte Financier Unique du budget ACTION ECONOMIQUE 2023

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique 2023 se présente comme suit :

		ACTION ECO
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	292 346,78 €
	RECETTES	432 873,44 €
	SOLDE EXERCICE	140 526,66 €
	RESULTAT REPORTE	277 086,61 €
	RESULTAT DE CLOTURE (002)	417 613,27 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	323 141,62 €
	RECETTES	988 585,41 €
	SOLDE EXERCICE	665 443,79 €
	RESULTAT REPORTE	686 639,17 €
	RESULTAT DE CLOTURE (001)	1 352 082,96 €
RESULTAT EXERCICE		1 769 696,23 €
INVESTISSEMENT	RESTES A REALISER DEPENSES	- 106 151,40 €
	RESTES A REALISER RECETTES	- €
	SOLDE RESTES A REALISER	- 106 151,40 €
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT		1 245 931,56 €
TOTAL CUMULE		1 663 544,83 €

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a quitté la salle pour le vote du compte financier unique et a laissé la présidence à Mme Pascale BRIAND, première vice-présidente.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de voter le Compte Financier Unique du budget Action Economique 2023

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Paris le 11-04-2024

044-200067346-20240410-16-BF

Réception par le Sous-Préfet : Jean-Michel

Le Président, Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Publication le : 11-04-2024



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

Le président (porteur d'un pouvoir) n'a pas participé au vote.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2024-109 : Examen et approbation du Compte Financier Unique du budget ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2023

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique 2023 se présente comme suit :

		ASSAINISSEMENT COLLECTIF
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	9 619 809,10 €
	RECETTES	11 521 369,13 €
	SOLDE EXERCICE	1 901 560,03 €
	RESULTAT REPORTE	- €
	RESULTAT DE CLOTURE (002)	1 901 560,03 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	8 311 863,04 €
	RECETTES	5 925 543,94 €
	SOLDE EXERCICE	- 2 386 319,10 €
	RESULTAT REPORTE	3 877 341,72 €
	RESULTAT DE CLOTURE (001)	1 491 022,62 €
RESULTAT EXERCICE		3 392 582,65 €
INVESTISSEMENT	RESTES A REALISER DEPENSES	- 3 528 769,21 €
	RESTES A REALISER RECETTES	2 167 576,45 €
	SOLDE RESTES A REALISER	- 1 361 192,76 €
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT		129 829,86 €
TOTAL CUMULE		2 031 389,89 €

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a quitté la salle pour le vote du compte financier unique et a laissé la présidence à Mme Pascale BRIAND, première vice-présidente.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de voter le Compte Financier Unique du budget Assainissement Collectif 2023

Le Président,
Jean-Michel BRARD

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20240410-20-BF

Réception par le Sous-Préfet : 10-04-2024

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Publication le : 11-04-2024

Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

Le président (porteur d'un pouvoir) n'a pas participé au vote.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2024-110 : Examen et approbation du Compte Financier Unique du budget SPANC 2023

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique 2023 se présente comme suit :

		S.P.A.N.C.
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	115 313,22 €
	RECETTES	118 524,00 €
	SOLDE EXERCICE	3 210,78 €
	RESULTAT REPORTE	18 914,79 €
	RESULTAT DE CLOTURE (002)	22 125,57 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	
	RECETTES	
	SOLDE EXERCICE	
	RESULTAT REPORTE	
	RESULTAT DE CLOTURE (001)	
RESULTAT EXERCICE		22 125,57 €
INVESTISSEMENT	RESTES A REALISER DEPENSES	
	RESTES A REALISER RECETTES	
	SOLDE RESTES A REALISER	
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT		
TOTAL CUMULE		22 125,57 €

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a quitté la salle pour le vote du compte financier unique et a laissé la présidence à Mme Pascale BRIAND, première vice-présidente.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de voter le Compte Financier Unique du budget SPANC 2023

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20240410-23-BF

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Acte certifié exécutoire à partir de

Réception par le Sous-Préfet : 10-04-2024

Publication le : 11-04-2024

Le Président,
Jean-Michel I
Par déléation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

Le président (porteur d'un pouvoir) n'a pas participé au vote.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2024-111 : Examen et approbation du Compte Financier Unique du budget GEMAPI 2023

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique 2023 se présente comme suit :

		GEMAPI
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	883 404,24 €
	RECETTES	1 659 555,04 €
	SOLDE EXERCICE	776 150,80 €
	RESULTAT REPORTE	421,83 €
	RESULTAT DE CLOTURE (002)	776 572,63 €
INVESTISSEMENT	DEPENSES	3 122 415,65 €
	RECETTES	3 588 248,67 €
	SOLDE EXERCICE	465 833,02 €
	RESULTAT REPORTE	- 266 348,91 €
	RESULTAT DE CLOTURE (001)	199 484,11 €
RESULTAT EXERCICE		976 056,74 €
INVESTISSEMENT	RESTES A REALISER DEPENSES	- 1 279 403,41
	RESTES A REALISER RECETTES	1 544 848,71 €
	SOLDE RESTES A REALISER	265 445,30 €
RESULTAT CUMULE INVESTISSEMENT		464 929,41 €
TOTAL CUMULE		1 241 502,04 €

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a quitté la salle pour le vote du compte financier unique et a laissé la présidence à Mme Pascale BRIAND, première vice-présidente.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de voter le Compte Financier Unique du budget GEMAPI 2023

Le Président,
Jean-Michel BRARD

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND

044-200067346-20240410-21-BF

Réception par le Sous-Préfet : 10-04-2024

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Publication le : 11-04-2024



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

Le président (porteur d'un pouvoir) n'a pas participé au vote.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2024-112 : Examen et approbation du Compte Financier Unique du budget Parc d'Activités Pont Béranger (PAPB) 2023

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique 2023 se présente comme suit :

		P.A.P.B
FONCTIONNEMENT	<i>DEPENSES</i>	1 125 801,99 €
	<i>RECETTES</i>	1 130 361,14
	<i>SOLDE EXERCICE</i>	4 559,15
	<i>RÉSULTAT REPORTE</i>	820 277,91
	<i>RÉSULTAT DE CLÔTURE</i>	824 837,06
INVESTISSEMENT	<i>DEPENSES</i>	1 125 801,62
	<i>RECETTES</i>	1 045 313,78
	<i>SOLDE EXERCICE</i>	- 80 487,84
	<i>RÉSULTAT REPORTE</i>	- 1 045 313,78
	<i>RÉSULTAT DE CLÔTURE</i>	- 1 125 801,62
RÉSULTAT EXERCICE		- 300 964,56

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a quitté la salle pour le vote du compte financier unique et a laissé la présidence à Mme Pascale BRIAND, première vice-présidente.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Compte Financier Unique du budget Parc d'Activités Pont Béranger PAPB 2023*

**Le Président,
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20240410-24-BF

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 10-04-2024

Publication le : 11-04-2024

**Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

Le président (porteur d'un pouvoir) n'a pas participé au vote.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2024-113 : Examen et approbation du Compte Financier Unique du budget ZAIC 2023

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique 2023 se présente comme suit :

		Z.A.I.C.
FONCTIONNEMENT	<i>DEPENSES</i>	1 406 652,38
	<i>RECETTES</i>	1 406 652,37
	<i>SOLDE EXERCICE</i>	- 0,01
	<i>RÉSULTAT REPORTE</i>	1 207 692,00
	<i>RÉSULTAT DE CLÔTURE</i>	1 207 691,99
INVESTISSEMENT	<i>DEPENSES</i>	1 406 652,37
	<i>RECETTES</i>	1 357 250,31
	<i>SOLDE EXERCICE</i>	- 49 402,06
	<i>RÉSULTAT REPORTE</i>	- 1 357 250,31
	<i>RÉSULTAT DE CLÔTURE</i>	- 1 406 652,37
RÉSULTAT EXERCICE		- 198 960,38

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a quitté la salle pour le vote du compte financier unique et a laissé la présidence à Mme Pascale BRIAND, première vice-présidente.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Compte Financier Unique du budget ZAIC 2023*

**Le Président,
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20240410-15-BF

Réception par le Sous-Préfet : 10-04-2024

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Publication le : 11-04-2024

**Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

Le président (porteur d'un pouvoir) n'a pas participé au vote.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2024-114 : Examen et approbation du Compte Financier Unique du budget ZAE Princetière 2023

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique 2023 se présente comme suit :

		ZAE LA PRINCETIERE
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	215 085,74
	RECETTES	215 086,67
	SOLDE EXERCICE	0,93
	RÉSULTAT REPORTE	36 378,49
	RÉSULTAT DE CLÔTURE	36 379,42
INVESTISSEMENT	DEPENSES	215 085,74
	RECETTES	206 880,36
	SOLDE EXERCICE	- 8 205,38
	RÉSULTAT REPORTE	- 206 880,36
	RÉSULTAT DE CLÔTURE	- 215 085,74
RÉSULTAT EXERCICE		- 178 706,32

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a quitté la salle pour le vote du compte financier unique et a laissé la présidence à Mme Pascale BRIAND, première vice-présidente.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de voter le Compte Financier Unique du budget ZAE Princetière 2023

**Le Président,
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20240410-13-BF

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 10-04-2024

Publication le : 11-04-2024

Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

Le président (porteur d'un pouvoir) n'a pas participé au vote.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2024-115 : Examen et approbation du Compte Financier Unique du budget ZAE Bel Air 3 – 2023

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique 2023 se présente comme suit :

		ZAE BEL AIR 3
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	-
	RECETTES	-
	SOLDE EXERCICE	-
	RÉSULTAT REPORTE	0,49
	RÉSULTAT DE CLÔTURE	0,49
INVESTISSEMENT	DEPENSES	-
	RECETTES	-
	SOLDE EXERCICE	-
	RÉSULTAT REPORTE	- 24 672,54
	RÉSULTAT DE CLÔTURE	- 24 672,54
RÉSULTAT EXERCICE		- 24 672,05

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a quitté la salle pour le vote du compte financier unique et a laissé la présidence à Mme Pascale BRIAND, première vice-présidente.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Compte Financier Unique du budget ZAE Bel Air 3 2023*

**Le Président,
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20240410-14-BF

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 10-04-2024

Publication le : 11-04-2024

**Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

Le président (porteur d'un pouvoir) n'a pas participé au vote.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2024-116 : Examen et approbation du Compte Financier Unique du budget ZAE Mottay 2 – 2023

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique 2023 se présente comme suit :

		ZAE MOTTAY 2
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	-
	RECETTES	-
	SOLDE EXERCICE	-
	RÉSULTAT REPORTE	0,11
	RÉSULTAT DE CLÔTURE	0,11
INVESTISSEMENT	DEPENSES	-
	RECETTES	-
	SOLDE EXERCICE	-
	RÉSULTAT REPORTE	- 26 479,44
	RÉSULTAT DE CLÔTURE	- 26 479,44
RÉSULTAT EXERCICE		- 26 479,33

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a quitté la salle pour le vote du compte financier unique et a laissé la présidence à Mme Pascale BRIAND, première vice-présidente.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Compte Financier Unique du budget ZAE Mottay 2 2023*

**Le Président,
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20240410-12-BF

Réception par le Sous-Préfet : 10-04-2024

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Publication le : 11-04-2024

**Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

Le président (porteur d'un pouvoir) n'a pas participé au vote.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2024-117 : Examen et approbation du Compte Financier Unique du budget ZAE Musse 2 – 2023

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique 2023 se présente comme suit :

		ZAE LA MUSSE 2
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	-
	RECETTES	-
	SOLDE EXERCICE	-
	RÉSULTAT REPORTE	-
	RÉSULTAT DE CLÔTURE	-
INVESTISSEMENT	DEPENSES	-
	RECETTES	-
	SOLDE EXERCICE	-
	RÉSULTAT REPORTE	- 15 500,00
	RÉSULTAT DE CLÔTURE	- 15 500,00
RÉSULTAT EXERCICE		- 15 500,00

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a quitté la salle pour le vote du compte financier unique et a laissé la présidence à Mme Pascale BRIAND, première vice-présidente.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- de voter le *Compte Financier Unique du budget ZAE Musse 2 2023*

**Le Président,
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20240410-11-BF

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 10-04-2024

Publication le : 11-04-2024

**Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAISS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

Le président (porteur d'un pouvoir) n'a pas participé au vote.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2024-118 : Examen et approbation du Compte Financier Unique du budget ZAE Beau Soleil 2 – 2023

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique 2023 se présente comme suit :

		ZAE BEAU SOLEL 2
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	258 777,19
	RECETTES	258 777,29
	SOLDE EXERCICE	0,10
	RÉSULTAT REPORTE	0,07
	RÉSULTAT DE CLÔTURE	0,17
INVESTISSEMENT	DEPENSES	258 777,19
	RECETTES	37 574,70
	SOLDE EXERCICE	- 221 202,49
	RÉSULTAT REPORTE	- 37 574,70
	RÉSULTAT DE CLÔTURE	- 258 777,19
RÉSULTAT EXERCICE		- 258 777,02

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a quitté la salle pour le vote du compte financier unique et a laissé la présidence à Mme Pascale BRIAND, première vice-présidente.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Compte Financier Unique du budget ZAE Beau Soleil 2 2023*

**Le Président,
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20240410-10-BF

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 10-04-2024

Publication le : 11-04-2024

**Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

Le président (porteur d'un pouvoir) n'a pas participé au vote.

Le nombre de conseillers participant au vote est :

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 30 - Pouvoirs : 6 - Votants : 36

2024-119 : Examen et approbation du Compte Financier Unique du budget Optimisation Foncière 2023

Rapporteur : Madame Pascale BRIAND – 1ère Vice-Présidente

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le compte financier unique est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable et se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion.

Le compte financier unique 2023 se présente comme suit :

		OPTIMISATION FONCIERE
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	279 420,66
	RECETTES	280 582,77
	SOLDE EXERCICE	1 162,11
	RÉSULTAT REPORTE	-
	RÉSULTAT DE CLÔTURE	1 162,11
INVESTISSEMENT	DEPENSES	205 702,77
	RECETTES	73 717,13
	SOLDE EXERCICE	- 131 985,64
	RÉSULTAT REPORTE	-
	RÉSULTAT DE CLÔTURE	- 131 985,64
RÉSULTAT EXERCICE		- 130 823,53

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président a quitté la salle pour le vote du compte financier unique et a laissé la présidence à Mme Pascale BRIAND, première vice-présidente.

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Compte Financier Unique du budget Optimisation Foncière 2023*

**Le Président,
Jean-Michel BRARD**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2024-120 : Affectation des résultats

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Budget Général : 14 211 134, 39 €

Reprise partielle du résultat en section fonctionnement à hauteur de 10 811 134,39 € et affectation partielle de l'excédent en section d'investissement à hauteur de 3 400 000 € sur le budget 2024.

Budget Ordures ménagères TEOM : 6 845 101, 27 €

Reprise partielle du résultat en section fonctionnement à hauteur de 6 352 101, 27 € et affectation partielle de l'excédent en section d'investissement à hauteur de 493 000 € sur le budget 2024.

Budget Transports Scolaires : 389 545, 04 €

Reprise du résultat en section d'exploitation sur le budget 2024.

Budget Photovoltaïque : 65 182, 11 €

Reprise du résultat en section d'exploitation sur le budget 2024.

Budget Assainissement Collectif : 1 901 560, 03 €

Reprise du résultat en section d'exploitation sur le budget 2024.

Budget SPANC : 22 125, 57 €

Reprise du résultat en section d'exploitation sur le budget 2024.

Budget GEMAPI : 776 572, 63 €

Reprise du résultat en section d'exploitation sur le budget 2024.

Budget Action Economique : 417 613, 27 €

Reprise du résultat en section fonctionnement sur le budget 2024.

Budget P.A.P.B.: 824 837, 06 €

Reprise du résultat en section de fonctionnement sur le budget 2024.

Budget LA PRINCETIERE : 36 379, 42 €

Reprise du résultat en section de fonctionnement sur le budget 2024.

Budget MOTTAY 2 : 0.11 €

Reprise du résultat en section de fonctionnement sur le budget 2024.

Budget BEAU SOLEIL 2 : 0.17 €

Reprise du résultat en section de fonctionnement sur le budget 2024.

Budget BEL AIR 3 : 0.49 €

Reprise du résultat en section de fonctionnement sur le budget 2024.

Budget ZAIC : 1 207 691, 99 €

Reprise du résultat en section de fonctionnement sur le budget 2024.

Optimisation Foncière : 1 162, 11 €

Reprise du résultat en section de fonctionnement sur le budget 2024.

Budget La MUSSE 2 :

Le résultat de clôture est à 0 € donc pas d'affectation

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- d'affecter les résultats comme présentés ci-dessus

Le Président,
Jean-Michel BRARD

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20240408-26-DE

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 08-04-2024

Publication le : 08-04-2024

Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FIFY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAI, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2024-121 : Rapport de situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2023

Rapporteur : Madame Claire HUGUES – Conseillère déléguée aux ressources humaines

Tout d'abord, conformément aux dispositions de l'article 61 de la Loi du 4 août 2014 relative à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, les EPCI de plus de 20 000 habitants sont dans l'obligation de présenter, au moment du vote du budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Ce rapport est joint en annexe et reprend notamment les données relatives : au recrutement, à la formation, au temps de travail, à la promotion professionnelle, aux conditions de travail, à la rémunération, à l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle.

- La commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et le bureau du 21 mars 2024 ont pris acte.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, PREND ACTE :

- *du rapport annuel 2024 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes*

**Le Président,
Jean-Michel BRARD**

Pièce jointe :
Rapport

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20240408-25-DE

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 08-04-2024

Publication le : 08-04-2024

**Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAI, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2024-122 : Examen et vote du Budget Principal 2024

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2024 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 1^{er} février 2024. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2023.

- Section de fonctionnement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 55 072 437,39 €
- Section d'investissement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 25 661 478,90 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget principal 2024 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,
Jean-Michel BRARD**

Pièce jointe :

Présentation synthétique des CFU 2023 – affectation résultats – budgets 2024

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20240408-29-BF

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 08-04-2024

Publication le : 09-04-2024

**Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2024-123 : Examen et vote du Budget annexe Ordures Ménagères (TEOM) 2024

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2024 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 1^{er} février 2024. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2023.

- Section de fonctionnement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 24 408 451,00 €
- Section d'investissement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 10 551 744,59 €

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « ordures ménagères - TEOM » 2024 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20240408-30-BF

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 08-04-2024

Publication le : 09-04-2024

**Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

SEANCE PUBLIQUE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre.

Présents : M. Gérard ALLAIN, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, M. Jean-Michel BRARD, Mme Laurence BRETON, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, M. Olivier GUILLET, Mme Claire HUGUES, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, M. Alain MELLERIN, Mme Bernadette MELLERIN, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

Excusés : M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, Mme Brigitte DIERICX, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, Mme Karine MICHAUD.

Absents : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

Pouvoirs : M. Edgard BARBE à Mme Christiane VAN GOETHEM, M. Daniel BENARD à Mme Séverine MARCHAND, Mme Joëlle BERTRAND à Gaëtan LEAUTE, Mme Brigitte DIERICX à Mme Isabelle RONDINEAU, M. Jean-Bernard FERRER à Mme Isabelle CALARD, M. Joël HERBIN à M. Jean-Michel BRARD, Mme Karine MICHAUD à M. Pierre MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Danielle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 31 - Pouvoirs : 7 - Votants : 38

2024-124 : Examen et vote du Budget annexe Transports Scolaires 2024

Rapporteur : Monsieur Gérard ALLAIN – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »

Le Budget Primitif 2024 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 1^{er} février 2024. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2023.

- Section d'exploitation – équilibrée en recettes et en dépenses à : 4 237 395, 04 €
- Pas de section d'investissement

- VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation » du 13 mars 2024 et du bureau du 21 mars 2024

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- *de voter le Budget annexe « transports scolaires » 2024 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint-Nazaire

044-200067346-20240408-31-BF

Acte mis en ligne le 11-04-2024

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 08-04-2024

Publication le : 09-04-2024

**Par délégation
La Vice-Présidente,
Pascale BRIAND**

